



AU SERVICE DE TOUS

LES CRÉATEURS D'ENTREPRISE
EN AUVERGNE RHONE-ALPES

Clémence

City game à Clermont-Ferrand (63)

LA RAISON D'ÊTRE DE NOTRE ASSOCIATION

L'Association pour le droit à l'initiative économique défend l'idée que chacun, même sans capital, même sans diplôme, peut devenir entrepreneur ou avoir accès à un emploi, s'il peut obtenir un microcrédit et un accompagnement professionnel, personnalisé, fondé sur la confiance, la solidarité et la responsabilité.

RÉTROSPECTIVE
2021
.06



NOS
ENGAGEMENTS
.18

NOS PARTENAIRES
2021
.26



ÉDITORIAL



Aller au bout de ses rêves !!
Cela pourrait sembler curieux comme titre d'édito, en ce début d'année 2022 à nouveau plongé dans une période de grande incertitude. Mais il ne s'agit pas non plus d'un optimisme convenu et naïf ...
« Réaliser un rêve », c'est la première motivation pour créer ou reprendre une entreprise évoquée par les porteurs de projets dans l'Indice Entrepreneurial des Français 2021 réalisé par l'IFOP et BPI France Création. On retrouve ces mêmes aspirations parmi les entrepreneurs financés par l'Adie : « donner plus de sens à son travail, travailler selon ses valeurs, être indépendant, pouvoir se consacrer à sa passion, ... » (Etude Opinionway pour l'Adie, Novembre 2021). Il y a évidemment et heureusement des motivations plus matérielles comme gagner sa vie ou créer son emploi. Mais, que ce soient les Français interrogés par l'IFOP ou les entrepreneurs financés par l'Adie pour Opinionway, ces aspirations individuelles convergent toutes vers la volonté d'avoir un rôle beaucoup plus fort pour contribuer au dynamisme et répondre aux besoins des habitants de leur territoire, pour encourager une consommation écoresponsable, créer des emplois localement et « changer le monde à leur échelle ... ».
Comment avec de telles motivations et un nombre de créations d'entreprises en 2021 qui n'a jamais été aussi élevé ne pas être optimiste !

Confiance en l'avenir, qui repose aussi et surtout sur la formidable équipe des conseillers, encadrants et bénévoles de l'Adie en Auvergne Rhône-Alpes. Les chiffres et les résultats présentés dans notre rapport d'activité, dont nous sommes très fiers, sont les fruits d'un engagement, d'un professionnalisme et d'une adaptabilité remarquable. Les impacts de ces bons résultats opérationnels sont très largement confortés par les différentes études d'évaluations réalisées en 2021.
Je voudrais également remercier le bureau et le Conseil d'Administration de l'Adie, pour leur impulsion exceptionnelle et leur confiance, qui nous a permis en 2021 de créer 6 nouvelles agences dans les territoires fragiles de notre région.

Enfin, cette confiance, nous la devons aussi à nos partenaires, sans lesquels notre action ne serait pas possible, qu'ils soient opérationnels, bancaires, institutionnels ou publics, aux premiers rangs desquels les collectivités locales.

Nous sommes parfaitement conscients des difficultés et des défis à relever. Le retour à la « normale » des très petites entreprises prendra du temps et nous poursuivrons notre soutien aux entrepreneurs les plus impactés par la crise sanitaire. Nous combattons le poids des idées reçues qui amènent des milliers de personnes qui le souhaitent à abandonner leur projet, convaincues de ne pas avoir le bon profil, les relations suffisantes, les diplômes ou les moyens financiers nécessaires. Nous n'accepterons jamais ce gâchis des talents, l'accès au capital reste le sujet majeur de tous les créateurs, c'est la première difficulté qu'ils évoquent dans les études évoquées ci-dessus.

Nous démarrons cette nouvelle année avec la conviction que les solutions proposées par l'Adie n'ont jamais eu autant de sens vis-à-vis des enjeux actuels de la société, mais il nous faut aller encore plus loin et notamment en direction des publics les plus fragiles. Le nouveau plan stratégique de l'Adie 2022-2024, qui sera déployé dans les mois qui viennent y contribuera incontestablement.
« Réaliser un rêve ». Quoi de plus enthousiasmant que de permettre à une personne, à des centaines de personnes, de réaliser leur rêve, de changer de vie ?

Etienne Taponnier,
Directeur Adie Auvergne Rhône-Alpes





Jorge

Taxidermiste et tanneur de peau d'autruches à Neussargues-Moissac (15)

RÉTRO-SPECTIVE 2021

COVID-19 RESTER AUX COTÉS DES ENTREPRENEURS

L'ADIE A CONTINUÉ À SOUTENIR LES ENTREPRENEURS TOUCHÉS PAR LA CRISE SANITAIRE ET LES MESURES DE RESTRICTION D'ACTIVITÉ

FONDS REGION UNIE

En 2021, l'Adie est restée mobilisée pour étudier les demandes d'avances remboursables pour le compte du Conseil Régional Auvergne Rhône-Alpes, la Banque des Territoires et près de 200 collectivités locales. Au total, durant la durée du dispositif, de juillet 2020 à juin 2021, ce sont 1230 entrepreneurs locaux (dont 315 au 1er semestre 2021) qui ont été soutenus via l'Adie pour 8 867 077 euros.

DES PRIMES POUR LES ENTREPRENEURS DES QUARTIERS PRIORITAIRES

L'Adie a été retenue en novembre 2020 dans le cadre de l'appel à projet du Ministère de la Ville pour la gestion du dispositif d'aides directes aux entrepreneurs résidents ou implantés dans les quartiers prioritaires de la Politique de la Ville. Ainsi sur les premiers mois de l'année 2021, l'Adie a octroyé 242 subventions de 1500 euros pour le compte de l'Etat aux entrepreneurs ayant démarré leur activité avant le 15 mars 2020 (soit 363 000 euros).

LE REPORT DES ECHEANCES

Un autre moyen de soutenir les entrepreneurs financés par l'Adie a été de leur proposer un report de leurs échéances de prêts en cours. 20% des entrepreneurs financés par l'Adie ont sollicité un report. Ces reports d'échéances et toutes les actions de prévention mises en place par l'Adie, ont permis aux entrepreneurs de faire face à des variations de trésorerie liées à la crise sanitaire. La gestion du risque est restée une préoccupation majeure tout au long de l'année 2021 qui au final, grâce à tous les moyens déployés a été très bien maîtrisée (le taux de remboursement des prêts est de 96 %).

LES RENDEZ-VOUS DIAGNOSTICS

Les bénévoles et les conseillers de l'Adie ont continué à se mobiliser auprès des entrepreneurs pour les soutenir, les conseiller, les appuyer pour faire les demandes d'aides. 3157 entrepreneurs ont bénéficié d'un ou plusieurs diagnostics en face à face ou à distance afin de les aider à continuer leur activité, anticiper les difficultés et/ou se réorganiser.

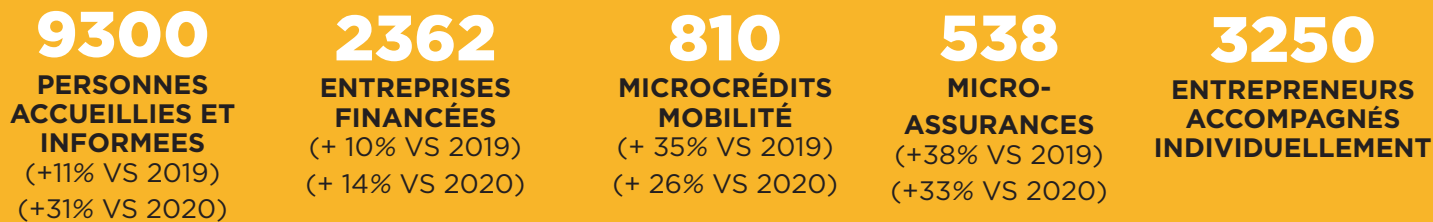
ACCOMPAGNEMENT DIGITAL

Parce que la présence en ligne n'a jamais été aussi nécessaire qu'en ces temps de distanciation, le digital est devenu une nécessité pour tous les entrepreneurs. C'est un enjeu capital, quelle que soit l'activité ou la taille de l'entreprise. Mais comment communiquer-t-on sur la toile, comment être visible, présenter son activité, développer sa relation client et augmenter ses ventes, quel réseau social privilégier ?

Pour aider nos clients à y voir clair et les accompagner dans leur démarche de digitalisation, l'Adie propose un programme à destination des entrepreneurs mais aussi des bénévoles qui remplissent une mission d'accompagnement. Ce programme multimodal, se décline de la manière suivante :

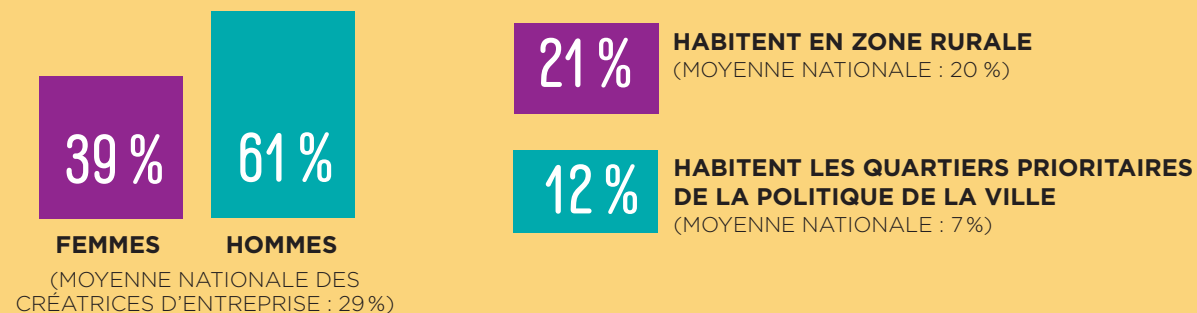
Pour les clients : des webconférences et des fiches pratiques accessibles depuis notre site internet, des ateliers en agence, pour utiliser les réseaux sociaux, créer son site internet, s'y faire connaître, développer son référencement naturel. Les clients ont également la possibilité de s'inscrire à un parcours mailing dédié au marketing digital.

Pour les bénévoles : Avec l'appui d'une experte de la question, c'est un parcours de formation en trois étapes qui vise à renforcer les compétences des coachs, leur permettre d'avoir une vision globale du sujet, et savoir orienter les clients dans leur choix. Ainsi trois classes virtuelles consécutives sont complétées par une journée en présentiel, façon workshop, pour permettre la mise en pratique autour de cas concrets ; enfin trois autres classes virtuelles clôturent ce programme pour approfondir ses connaissances ou travailler sur un réseau social en particulier.



En 2021, l'Adie a prêté 12 952 510 euros à 3172 personnes sous forme de microcrédits ou de prêts d'honneur, en s'appuyant sur son réseau de salariés et bénévoles présents dans 25 agences partout en Auvergne Rhône-Alpes.

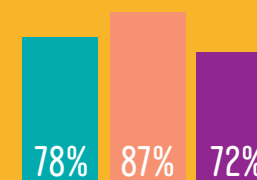
L'ACTIVITÉ DE L'ADIE EN 2021



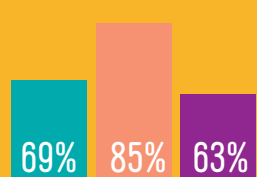
L'IMPACT SOCIAL DE L'ADIE

TAUX DE PÉRENNITÉ & D'INSERTION

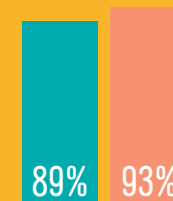
TAUX DE PÉRENNITÉ
À 2 ANS



TAUX DE PÉRENNITÉ
À 3 ANS



TAUX D'INSERTION



■ ADIE 2017 ■ ADIE 2020 ■ MOYENNE NATIONALE

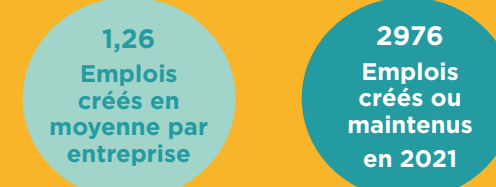
Source : Étude d'impact 2020 Audirep.

SCORE D'EXCLUSION SOCIALE ET FINANCIÈRE



Sur une base annuelle, cet indicateur permet de contrôler l'adéquation entre public ciblé et public effectivement touché par l'association. Il peut varier de 0 (le moins exclu) à 23 (le plus exclu) pour une personne donnée. Une personne en situation d'exclusion moyenne recueillera en général un score variant entre 0 et 3. Pour chaque individu, deux scores sont calculés, l'un d'exclusion sociale et l'autre d'exclusion financière. La somme des deux fournit le score global d'exclusion. Le score d'exclusion sociale est basé sur le sexe, l'âge, la nationalité, le niveau de formation et la zone d'habitation. Quant au score d'exclusion financière, il tient compte de la situation bancaire, de l'endettement, du solde disponible par personne, de la capacité d'épargne, des minima sociaux et des revenus de la personne et de son conjoint. Il mesure la situation personnelle, économique et monétaire au moment du prêt.

CRÉATION D'EMPLOIS GRÂCE AU MICROCRÉDIT PROFESSIONNEL



1€ = 2,53€

**1€ CONFIE À L'ADIE RAPPORTE 2,53€
À LA COLLECTIVITÉ AU BOUT DE 2 ANS**

Source : Étude SROI 2021 réalisée par le cabinet KPMG

CONCOURS CREADIE : RECOMPENSER LES PETITS ENTREPRENEURS LOCAUX

L'Adie et les partenaires du concours régional – la Banque Populaire Auvergne Rhône-Alpes, et Azulis Capital – ont récompensé, en 2021, 4 créateurs d'entreprise exemplaires par leur combativité, leur capacité de résilience et l'impact de leur engagement sur leur propre vie et leur territoire.

En haut : Remise du prix Rebond à Mahmoud Sayadi, restaurateur au Lycée des Métiers ISER-Bordier à Grenoble

En bas : Remise des prix à St Etienne

Le prix Jeune créateur à Judith Garcia qui a ouvert une boutique de prêt à porter de seconde main à St Chamond Judith a également reçu le prix Coup de coeur du jury national Créadie.

Le prix Vitalité économique des territoires à Laetitia et Michael Bonucci Michael a ouvert un magasin de jouets et de jeux de rôles et Laetitia fabrique et vend des biscuits à Boën-sur-Lignon





Onglerie à St Etienne (42)



LA SEMAINE CRÉAJEUNES AVEC PÔLE EMPLOI

Du 3 au 7 mai 2021, l'Adie et Pôle emploi ont coorganisé la « Semaine Créajeunes » destinée à informer les jeunes sur la création d'entreprise.

Au programme et en format 100% digital, des webinaires quotidiens pour renforcer ses connaissances et mûrir son projet : couverture sociale, financement, élaboration du projet ou entreprendre quand on est jeune.... Des d'experts du financement, de l'accompagnement et du développement de l'entreprise sont intervenus pour permettre de lever tous les questionnements autour d'un projet de création. Des entrepreneurs ont témoigné sur leur parcours vers la création : les difficultés rencontrées, les aides et les solutions d'accompagnement. Grâce à la mobilisation de nos deux réseaux, plus de 400 jeunes ont assisté à ces 5 journées digitalisées.

D'une façon générale et tout au long de l'année, le partenariat avec la Direction régionale et les agences de Pôle emploi a été intense, avec des événements tous les mois. Ce sont plus de 2000 personnes qui ont assisté à nos webinaires sur des sujets variés : le régime de la microentreprise, les services de l'Adie et de Pôle emploi pour sécuriser sa création d'activité, Entreprendre de façon éco-responsable, Se faire connaître sur les réseaux sociaux...



Axel et Maïa

Aménagement intérieur à Lyon (69)

La formation "Je deviens entrepreneur" est dispensée en petits groupes (maximum 10 participants/session) sous la forme d'ateliers collectifs, animés par les équipes de l'Adie. Chaque module de formation privilégie l'utilisation de techniques d'animation et de supports variés tels les vidéos, quizz, jeux, ou ateliers, et une interactivité forte entre les porteurs de projet, permettant de rendre chacun acteur de son apprentissage. Elle dure 35 heures et est complétée par un coaching individuel.

Enregistrée au Registre Spécifique de France Compétences, elle est gratuite pour les participants. Son coût est pris en charge par les partenaires de l'Adie, les collectivités locales et la Banque populaire Auvergne Rhône-Alpes. Elle a permis de former 99 entrepreneurs cette année à Vaulx en Velin, Lyon et Grenoble tout en respectant les contraintes sanitaires et 35% d'entre eux ont d'ores et déjà créé leur activité.

OUVRIR L'ENTREPRENEURIAT À TOUS

INAUGURATION DE LA NOUVELLE AGENCE D'ANNECY

En septembre, l'Adie a déménagé son agence haut-savoyarde dans les locaux de la Chambre des Métiers à Annecy. Plus accessible et plus visible, cette nouvelle agence permettra d'accueillir au mieux les porteurs de projet du Grand Annecy. Avec le recrutement d'un troisième conseiller et la création d'une autre agence à Annemasse et des permanences à Bonneville, Ambilly, Thonon-les-Bains, Sallanches, l'Adie a sensiblement renforcé son ancrage sur tout le département de la Haute-Savoie.



Etienne Taponnier, directeur Adie Auvergne Rhône-Alpes et Marie-France Brun Cartier, élue à la Chambre des Métiers, signent pour l'occasion une convention de partenariat

DES RÉUSSITES TERRITORIALES

L'ANNÉE 2021 FUT RICHE EN ACTIONS POUR L'ASSOCIATION.

RETOUR SUR DIX FAITS MARQUANTS EN AUVERGNE RHÔNE-ALPES



Des jeunes plein d'imagination symbolisent leur projet avec un truck à savon à Vienne

LE CONCOURS TRUCKS À SAVON À VIENNE

Invités, fin novembre, à participer à un concours ludique autour de la Création d'entreprises, au centre social de Malissol, Rayad, Alexis et Alan ont pu donner corps à leurs projets en construisant, pas à pas... une caisse à savon, aux couleurs de leurs futures entreprises ! Ainsi, les participants ont expérimenté, au fil de la journée, les grandes étapes de la création d'entreprise basée sur une pédagogie innovante et animée par les conseillers de l'Adie. Ils ont ensuite présenté leur véhicule/entreprise. Le jury a validé les trois projets de Rayad, Alexis et Alan, dans le domaine du football (crampons connectés) et du commerce alimentaire (boulangerie sociale et éco-responsable). Compte-tenu de l'intérêt que présente une telle approche pour les futurs créateurs, l'expérience sera renouvelée en 2022.



Un marché des créateurs très réussi à Clermont-Ferrand

CONCOURS AVEC BIOMÉRIEUX RECOMPENSER LA RESILIENCE DES ENTREPRENEURS



Pour sa 1ère édition le concours organisé en partenariat avec Biomérieux vise à récompenser les entrepreneurs les plus résilients. 2021 est également la 1ère année du soutien financier de Biomérieux à l'action de l'Adie en Auvergne Rhône-Alpes. 9 entrepreneurs ont été primés :
Sylvaine, Entreprise de Nettoyage à Vénissieux (69)
Bruno Hasan, restaurant turc à St Priest(69)
Virginie, Cheffe de cuisine à domicile à Lyon (69)
Abraham, primeur sur les marchés à Bourg en Bresse (01)
Manjula, Micro maison d'édition de livres et projets d'écriture indépendants à Nantua (01)
Martine, fabrication de bijoux à Ségnay (01)
Marie-Jeanne, Fromagerie sur les marchés à Fontaine (38)
Emilie, Brocante-Antiquités / objets de collection à Bernin (38)
Anna, Ceramiste à Corenc (38)

MA CYCLO-ENTREPRISE, UN PARTENARIAT QUI SE DEVELOPPE



Jean-Dominique Laveur de vitres à vélo à Lyon (69)

Initié en 2020, le partenariat Adie/Boite à Vélo France est à l'origine d'un programme financé par le Ministère de la transition écologique intitulé Ma Cyclo-entreprise qui vise à promouvoir à travers l'utilisation du vélo une autre façon d'entreprendre plus respectueuse de la planète. Ce programme s'est déployé sur Lyon et Grenoble avec l'organisation en 2021 de 23 formations qui ont permis de sensibiliser 92 personnes et d'accompagner individuellement 23 personnes. 7 entrepreneurs à vélo ont pu être financés via un microcrédit associé à une prime pour encourager ce mode de déplacement doux.



Ondéa, un partenaire engagé aux côtés de l'Adie à Aix-les-Bains

CONFERENCE DE PRESSE A AIX-LES-BAINS AVEC ONDEA

Ondéa (via la Fondation RATP) soutient l'action de l'Adie à Aix-les-Bains depuis 2 ans. Ce soutien a permis d'organiser des ateliers d'information à destination des porteurs de projet mais aussi de participer à l'accompagnement et au financement de 22 entrepreneurs d'Aix-Les-Bains.

LA COCOTTE FETE SES 5 ANS

En octobre, l'Adie et Positiv'Planet ont fêté les 5 ans de la Cocotte à Vénissieux, tiers lieu dédié à la création d'entreprise.. 5 ans de partenariat et d'actions communes au service des porteurs de projet de Vénissieux et des environs.



Des entrepreneurs témoignent de leur accompagnement à la Cocotte.

LE MARCHE DES CREATEURS AU POLYDOME DE CLERMONT-FERRAND

L'équipe salariée et bénévole de l'Adie a organisé le 27 novembre un marché des créateurs locaux en partenariat avec la Ville de Clermont-Ferrand. Ce fut une belle mise en lumière des 29 entrepreneurs locaux présents. Plus de 800 visiteurs sont venus faire leurs courses de Noël et rencontrer les entrepreneurs.

PREMIERE CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC L'URSSAF



Frédérique Miny et

Etienne Taponnier signent la convention de partenariat

6 NOUVELLES AGENCES



OYONNAX

La Maison des entreprises du Haut-Bugey accueille la nouvelle agence d'Oyonnax. Esther Fongarnan est présente du lundi au jeudi pour étudier les demandes de financement. Elle propose également des rendez-vous lors de permanences à St Genis Pouilly et Valsenhône.

AURILLAC

La première agence Adie du Cantal a ouvert à Aurillac au mois d'Aout. Le conseiller Adie, Romain Combelles animera l'agence au Seba 15, Village d'entreprise 14 Avenue du Garric



MONTBRISON

La nouvelle agence de Montbrison a ouvert en janvier 2022 au centre ville, 28 boulevard de Chavassieu. Sylvie d'Alessandro accueillera les porteurs de projet.



MONTLUÇON

Après Vichy, la seconde agence de l'Adie dans l'Allier a ouvert à Montluçon. Mélanie Baptista assure les rendez-vous au sein de la Chambre de commerce et d'industrie de Montluçon, 31 quai Louis Blanc. Elle tient également des permanences hebdomadaires à Moulins



EN 2021, L'ADIE A CRÉÉ 6 NOUVELLES AGENCES, C'EST HISTORIQUE EN AUVERGNE RHÔNE-ALPES!

En 2021, face aux enjeux majeurs de relance et notamment dans les territoires fragiles, le Conseil d'Administration de l'Adie, de façon exceptionnelle, a validé nos projets de créer 6 nouvelles agences dans notre région. Historique, car au final sur l'ensemble de l'année 2021, l'Adie en Auvergne Rhône-Alpes a ainsi recruté 9 conseillers Adie supplémentaires et 48 bénévoles pour répondre aux enjeux à venir.

VILLEURBANNE

L'ouverture de l'agence de Villeurbanne est prévue pour janvier 2022. C'est Mathieu Mazin qui accueillera les porteurs de projet au 74 Rue Francis de Pressensé.



MONTÉLIMAR

Présente depuis plusieurs années à Montélimar sous forme de permanences, l'Adie a ouvert son agence cet été située au 3 chemin de Nocaze. Sophie Dumas est notre nouvelle conseillère sur ce territoire.



NOS ENGAGEMENTS

Muriel et Grégory

Production de Kombucha à Rochetaillé(42)

ENCOURAGER LA CRÉATION D'ACTIVITÉ

SOURCE DE RETOUR À L'EMPLOI ET DE CROISSANCE INCLUSIVE

LE RÔLE ESSENTIEL DES PETITS ENTREPRENEURS LOCAUX

2021 marque un nouveau record en terme de création d'entreprise avec plus de 17 % de croissance. Avec 103 528 entreprises créées en Auvergne Rhône-Alpes, l'année 2020 était déjà une année historique, non seulement parce qu'elle succédait à 2019 (+ 23 %) mais surtout, car la croissance globale sur l'année parvenait à compenser l'effondrement observé lors du 1^{er} confinement. Avec plus de 120 000 entreprises créées en 2021 dans notre région, dont 3 sur 4 sont des entreprises individuelles, la dynamique de l'entrepreneuriat s'inscrit dans une réelle évolution de l'économie et de la société. Il est notable et remarquable d'observer que cette croissance est particulièrement soutenue dans les départements « ruraux » : Cantal (+31 %), Puy de Dôme (+30,5 %), Haute-Loire (+ 28,7 %), Allier (+25,1 %), Ardèche (+24,1%).

En Auvergne Rhône-Alpes, 24161 entrepreneurs ont bénéficié d'un financement et d'un accompagnement de l'Adie, dont plus de 2362 pour la seule année 2021.

Ces entrepreneurs en situation de fragilité (près de la moitié vivaient en dessous du seuil de pauvreté) démontrent avec une énergie admirable, qu'avec un financement adapté et un accompagnement personnalisé, ils réussissent non seulement mieux que les autres (avec un taux de pérennité de 85 % à 3 ans) mais qu'ils s'insèrent durablement dans une économie de proximité, ancrée dans les territoires et porteuse de sens.

Notre action démontre son efficacité en terme d'impact vis-à-vis d'un public cible mais également d'un point de vue économique. Outre un très bon taux de remboursement des sommes prêtées, l'Adie qui, par sa mission, contribue aux politiques publiques pour l'emploi se devait de fournir à ses partenaires, tant publics que privés, une mesure de ce retour financier sur investissement qu'ils sont en droit d'attendre en contrepartie de leur engagement financier aux côtés de l'association. Le SROI (Social Return On Investment) réalisé en 2021 avec le concours du cabinet KPMG vient ainsi démontrer que l'action de l'Adie auprès des personnes en situation de précarité génère rapidement des recettes significatives pour la collectivité et lui permet de réduire des dépenses sociales. 2,53 euros, c'est ce que rapporte au bout de 24 mois à la collectivité 1 euro investi dans l'action de l'Adie auprès des créateurs d'entreprise.

Aujourd'hui, plus encore, dans le contexte de crise sanitaire qui accélère certaines mutations économiques, l'entreprise individuelle constitue une réponse locale efficace et pertinente au chômage. C'est aussi un puissant levier de développement économique des territoires, en phase avec l'aspiration des Français à une croissance solidaire et responsable, ancrée dans le tissu local et porteuse de sens.

UN ECOSYSTEME FAVORABLE

Il nous faut non seulement entretenir cette énergie mais surtout accélérer cette dynamique. Nous avons la chance en Auvergne Rhône-Alpes de bénéficier d'un écosystème très favorable, au premier rang desquels le dispositif unique d'appui en fonds propre mis en place par le Conseil Régional Auvergne Rhône-Alpes auprès des créateurs d'entreprises financés par l'Adie. L'impact de la prime régionale est déterminant pour ces créateurs dans le démarrage de leur activité : 97 % des créateurs financés ont un plan de financement au démarrage inférieur à 16000 euros. La prime régionale représente en moyenne 21 % des apports du plan de financement au démarrage. Plus récemment, l'appel à projet pour l'Inclusion par le Travail Indépendant lancé par le ministère de l'emploi et pour lequel l'Adie est très fortement mobilisé ouvre de nouvelles opportunités et notamment pour les jeunes de moins de 30 ans éligibles (avec une prime de 3000 euros).

Dans le contexte actuel, il importe plus que jamais de faire en sorte que chacun, même sans capital, même sans diplôme, même sans relations, puisse créer son projet s'il le souhaite. Telle est, depuis sa fondation, la raison d'être de l'Adie, et la crise que nous traversons, l'économie de demain que nous imaginons, plus locale et au service des habitants de nos territoires, lui donnent une ardente actualité.

Avec nos conseillers et nos bénévoles, de nouvelles implantations dans des territoires fragiles, l'Adie s'engage, plus que jamais, à relever ce défi.



Des entrepreneurs financés par l'Adie sont **toujours en activité** 3 ans après la création de leur entreprise



Des entrepreneurs **bénéficiaires des minima sociaux** initialement n'en perçoivent plus

PRÈS D'1 ENTREPRENEUR SUR 5

Souhaite **embaucher un salarié ou plus**

FINANCER LES PROJETS

Dans un contexte qui est resté très incertain pour les travailleurs indépendants, l'Adie revendique par conviction la nécessité de renforcer le soutien à la création d'entreprise et d'en permettre l'accès à tous. Pour ce faire, l'Adie s'appuie sur son offre de microcrédit accompagné.

LE COEUR DE METIER DE L'ADIE : LE FINANCEMENT

Aujourd'hui 9 créateurs sur 10 ne font pas appel à un financement extérieur quand ils se mettent à leur compte. Pour autant, à l'Adie, nous sommes convaincus, à la lumière des centaines de personnes rencontrées, qu'autofinancer son projet quand on a peu de moyens, c'est prendre le risque de ne pas pouvoir boucler ses fins de mois ou de ne pas pouvoir faire face à un imprévu.

L'expérience montre qu'il est plus rationnel, moins coûteux et moins risqué de s'appuyer sur un financeur extérieur lors de son démarrage d'activité. Le financeur adapte les mensualités aux capacités de remboursement et répartit ainsi le risque sur un temps défini à l'avance. C'est d'autant plus un conseil à donner qu'il existe des aides financières associées au microcrédit pour renforcer les fonds propres des porteurs de projet au démarrage. Nous avons la chance dans notre Région de délivrer plusieurs d'entre elles comme la prime financée par le Conseil Régional et le prêt d'honneur Adie Auvergne Rhône Alpes.

Grâce à une offre financière attractive, qui s'adapte aux besoins de chacun et de surcroît rapidement délivrée, l'Adie a continué en 2021 à soutenir davantage d'entrepreneurs : 2529 microcrédits professionnels ont été accordés pour permettre la création ou le développement d'activités toujours très diverses. La croissance par rapport à 2020 est très forte puisqu'elle atteint 15%.

Un rapide regard dans le rétroviseur permet de scinder l'année écoulée en deux. Sur les 6 premiers mois, nous nous sommes davantage tournés vers les entreprises existantes avec notamment la fin de la distribution des avances remboursables du Fonds Région Unie du Conseil Régional. L'Adie a ainsi participé à conforter le redémarrage de 315 activités. Sur la seconde partie de l'année, la création d'entreprise a été encore plus dynamique grâce à l'amélioration de la situation sanitaire et le lancement par le Ministère de l'emploi du programme d'Inclusion par le Travail Indépendant pour lequel l'Adie a été mandatée. La mise en place d'une prime de 3000€ pour les jeunes parmi les plus fragiles a contribué à un regain de demande au dernier trimestre aboutissant à la création de 80 entreprises en 2 mois par des moins de 30 ans.

"Nous soutenons l'Adie et les entrepreneurs qu'elle accompagne car par ses missions, l'association est en phase avec notre souhait de libérer la créativité et d'ouvrir le champs des possibles partout en France."

Nicolas Dufourcq,
Directeur général de Bpi France



Chloé, Conseillère Adie et Nicolas

Masseur à Lyon (69)



LE CRÉATEUR
D'ENTREPRISE
ADIE EN 2021

3972€
de prêt en moyenne

1654
entrepreneurs en création

708
entrepreneurs en développement

« Je voulais accompagner les autres, mais aussi pratiquer une activité plus concrète qu'intellectuelle et devenir indépendant. »

Amené à se déplacer dans le cadre de son activité, le jeune créateur souhaite abandonner la voiture au profit du vélo, par conviction personnelle. Sur les conseils d'une amie, il s'inscrit à la formation « Ma Cycloentreprise » coorganisée par l'Adie et Ma Boîte à Vélo, qui lui permet de choisir et financer le vélo électrique qui lui convient.

« J'ai bénéficié des conseils, de l'écoute et du suivi de ma conseillère. »

Aujourd'hui, il se déplace chez ses clients en transportant tout son matériel à l'arrière de son vélo.

« Mon vélo est devenu un véritable outil de travail, un facteur de notoriété, un avantage concurrentiel, » conclut-il.

*« Mon chiffre d'affaires augmente progressivement et je suis en avance sur mes prévisions de développement. »
Un démarrage encourageant pour cet entrepreneur qui a effectué un virage radical, il y a près d'un an, et s'attache désormais au bien-être de ses clients.*

ACCOMPAGNER

LES FUTURS ENTREPRENEURS

Accompagner les entrepreneurs avant et après la création d'entreprise est essentiel pour assurer leur pérennité

CHIFFRER SON PROJET

Cette solution d'accompagnement propose un ou plusieurs rendez-vous pour finaliser le montage de son projet (prévisionnel, seuil de rentabilité, choix du statut juridique). Ce service est destiné à toutes les personnes qui ont un projet de création d'entreprise réaliste et qui nécessite d'être approfondi. En 2021, 507 porteurs de projet ont bénéficié de cette prestation.

LES BONS PLANS

Les Bons Plans de l'Adie sont des offres financièrement avantageuses de produits et services qui répondent aux besoins des clients Adie. Les offres sont disponibles aux clients via leur espace personnel sur le site de l'Adie. Ces Bons Plans s'appuient sur un réseau de partenaires qui ont un lien solide avec l'Adie et qui connaissent notre action et notre public. Quelques exemples de services proposés : Smile & Pay (terminaux de paiement), qonto (compte pro 100% en ligne), cmonsites (création de site web assistée), koalaMe (logiciel de gestion), ucar (location de voitures). En 2021, 521 mises en relation avec nos partenaires ont été réalisées.

COACH ADIE

Coach Adie est un service d'accompagnement individuel, personnalisé, qui s'inscrit dans la durée. Il s'agit d'une prestation dédiée à faciliter la phase de lancement de l'entreprise, sa consolidation et son développement. Le service pourra durer autant que nécessaire et parfois pendant toute la période de remboursement du microcrédit. C'est l'analyse des besoins du client, régulièrement actualisée qui détermine de l'intensité et de la durée du service. L'accompagnement consiste en un premier rendez-vous diagnostic, suivi de plusieurs rendez-vous d'appui à la mise en oeuvre du plan d'action. En 2021, 2359 rendez-vous de coach Adie ont eu lieu.

ACCOMPAGNEMENT EN LIGNE

L'Adie a développé un espace de coaching gratuit sur son site, accessible à tous, intitulé "Je construis mon projet". Il comprend 4 rubriques :
- Définir son projet
- Faire son étude de marché
- Chiffrer son projet
- Gérer ses démarches administratives. Chacun peut avancer à son rythme et dans l'ordre qui lui convient <https://www.adie.org/mon-projet-d-entreprise/#>

ENTREPRENEUR

Cette formation collective est proposée dans le Rhône et l'Isère. Cette semaine de formation gratuite permet à chaque participant d'acquérir les compétences nécessaires pour concrétiser son projet de création d'entreprise et sécuriser son lancement. Conçue sur une durée de 35 heures, la formation « Je deviens Entrepreneur » permet de finaliser son projet de création d'entreprise et d'accéder aux services de l'Adie. A l'issue de la formation, les porteurs de projet auront acquis la méthodologie nécessaire pour créer, piloter et développer leur entreprise. Plus spécifiquement, ils seront capables de :
- Connaître les points forts pour mener leur projet
- Définir leur stratégie commerciale
- Construire leurs prévisions financières et s'assurer de la viabilité de leur projet
- Choisir le statut juridique adapté à leur projet et à leur situation personnelle.

"Ce qui m'épate c'est la confiance qui est faite aux gens qu'on accompagne, c'est faire crédit au sens le plus large, de créditer quelqu'un sur ses capacités, sur son engagement, son remboursement, c'est une belle notion ! Le rôle du bénévole est essentiel pour l'accompagnement des entrepreneurs, épauler quelqu'un dans son développement commercial c'est précieux pour eux et la rencontre est précieuse pour moi, l'échange et la relation sont vivants, tout est personnalisé c'est super" Emmanuel Yung, bénévole à Aubenas



LE CRÉATEUR D'ENTREPRISE ADIE EN 2021

18%

sans diplôme

37 ans

d'âge en moyenne

LES BENEVOLES

Parce qu'ils apportent aux entrepreneurs leur regard, leur compétence, leur savoir-faire, leur connaissance du territoire et leur engagement, les bénévoles sont une composante majeure du fonctionnement de notre association. En Auvergne Rhône-Alpes, ils sont 134 à être engagés auprès des équipes, au service des créateurs d'entreprise et des travailleurs précaires. Au cours de l'année 2021, ils ont réalisé 5 244 actions individuelles auprès de porteurs de projet ou entrepreneurs, formé 191 participants aux ateliers déployés dans les agences, animé 14 semaines de formation "Je deviens entrepreneur", et étudié près de 400 demandes de financement mobilité. Ainsi, près de 4000 entrepreneurs ou porteurs de projet ont été conseillés par les bénévoles de notre région et près de 350 travailleurs en situation de précarité ont reçu un financement. Nos objectifs en 2022 sont de renforcer encore l'accompagnement de nos clients impactés par la crise, de les aider à relancer leur activité et de consolider les équipes de bénévoles qui étudient les demandes de financement de Microcrédit Mobilité pour mieux répondre à cette demande toujours croissante.



Michel

Bénévole à l'agence de Vénissieux (69)

ALLER À LA RENCONTRE DE TOUS LES PUBLICS



Nos clients sont nos premiers prescripteurs.

Entretenir la relation avec nos clients est essentiel pour pérenniser leur activité mais aussi pour faire connaître notre action. Nos clients sont nos premiers prescripteurs. En 2021, 1449 personnes nous ont contacté suite à une recommandation d'un entrepreneur déjà financé par l'Adie (c'est plus de 20% des 7200 contacts de l'année).

Aller à la rencontre des porteurs de projet est primordial pour faire connaître notre action. En 2022, l'Adie prévoit de développer encore sa présence sur le

terrain pour aller à la rencontre des porteurs de projets. Les publics prioritaires de ces actions seront les porteurs de projet réfugiés, les habitants des zones rurales et des quartiers prioritaires de la Politique de la Ville.

Les rendez-vous de l'Adie qui se déroulent sur une semaine trois fois par an, en février, juin et octobre, sont l'occasion d'organiser des événements pour aller à la rencontre de ces publics éloignés de l'emploi.

Les actions auprès du public cible se sont multipliées cette année pour lui donner un accès plus large à la création d'entreprise et aux financements. Deux modes ont coexisté : le présentiel qui a pu reprendre de façon plus intense, en

fonction des contraintes sanitaires. C'est ainsi que 245 ateliers en partenariat avec nos nombreux acteurs locaux ont été organisés.

Un second mode de communication, à distance, s'est poursuivi. En partenariat avec Pôle emploi, "la semaine Créajeunes" a été organisée en visioconférence courant mai et a réuni plus de 400 participants.

Tout au long de l'année, ce sont plus de 2000 personnes qui ont assisté à nos webinaires sur des sujets variés : le régime de la microentreprise, les services de l'Adie et de Pôle emploi pour créer, l'Urssaf et l'Adie pour sécuriser son démarrage....

Grâce à l'effort de tous les membres de l'association et à ses partenaires, nous sommes fiers d'avoir pu conseiller et aider à concrétiser ces nombreux projets. En redonnant de l'autonomie et des perspectives aux entrepreneurs les plus fragiles, nous continuons à rendre bien réel le droit à l'initiative qui est au cœur de notre mission depuis 1989.

Les partenariats sont un autre moyen essentiel pour toucher notre public : la convention régionale de partenariat avec Pôle emploi sera renouvelée en janvier 2022. En 2021, ce sont plus de 125 ateliers et 1400 personnes qui ont assisté aux webinaires organisés en Auvergne Rhône-Alpes en partenariat avec les agences Pôle emploi.

En 2021, l'Adie s'est associée avec l'URSSAF Rhône-Alpes pour sécuriser le démarrage des jeunes entrepreneurs débouchant sur l'organisation de 4 ateliers communs en visio, qui se développeront à un rythme mensuel en 2022.

Donner accès à la mobilité est également une mission de l'Adie. Pour acheter ou réparer un véhicule, financer son permis de conduire, un déménagement, une formation, le microcrédit mobilité soutient les demandeurs d'emploi ou les salariés à faibles revenus pour leur permettre d'accéder à l'emploi.

En 2022, en complément des rendez-vous dans nos agences, l'Adie va accroître les possibilités de rendez-vous à distance afin d'être plus réactifs et donner un accès plus aisé à nos services aux personnes ayant des problématiques de mobilité.

Akram, Restaurant syrien végétarien à St Etienne (42)

Akram a ouvert son premier restaurant en 2018, 5 rue Dormoy. Puis il crée un salon de thé et un bar à fruits, crêperie et glacier place du Peuple à St Etienne. En 2021, il vient d'ouvrir son second restaurant à côté du salon de thé. Une reconversion audacieuse pour ce restaurateur qui était directeur financier chez Wolswagen à Damas. Poussé à l'exil par la guerre, il s'est armé de courage pour reconstruire une nouvelle vie : « comme la langue était un obstacle pour retrouver du travail dans ma branche, j'ai choisi la restauration comme mon père ».

3 ans après la création de son premier restaurant, c'est un succès, il a doublé sa surface d'exploitation et son chiffre d'affaires malgré la crise sanitaire. "Je n'ai jamais fermé, j'ai misé sur la vente à emporter".

Akram espère maintenant recevoir une bonne nouvelle de sa banque pour pouvoir développer sa franchise GreenBae.

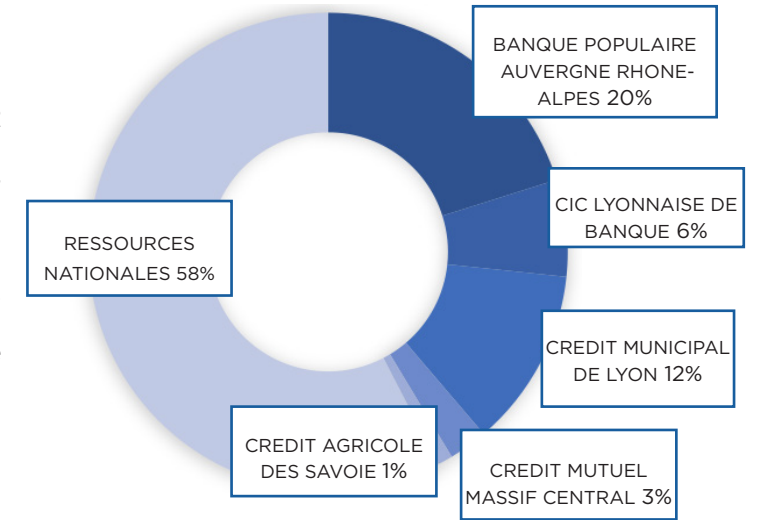
NOS PARTENAIRES 2021



UN MODELE ECONOMIQUE ATYPIQUE ET SOLIDE

LES RESSOURCES BANCAIRES MOBILISEES

Pour l'octroi des microcrédits (plus de 12 millions d'euros octroyés en 2021), l'Adie emprunte auprès de ses partenaires bancaires régionaux ou nationaux. Soutien majeur et essentiel à notre action, nos partenaires bancaires acceptent non seulement des conditions d'emprunt très privilégiées mais s'engagent aussi sur une partie significative du risque à hauteur de 30 %.



LES FINANCEMENTS OCTROYES

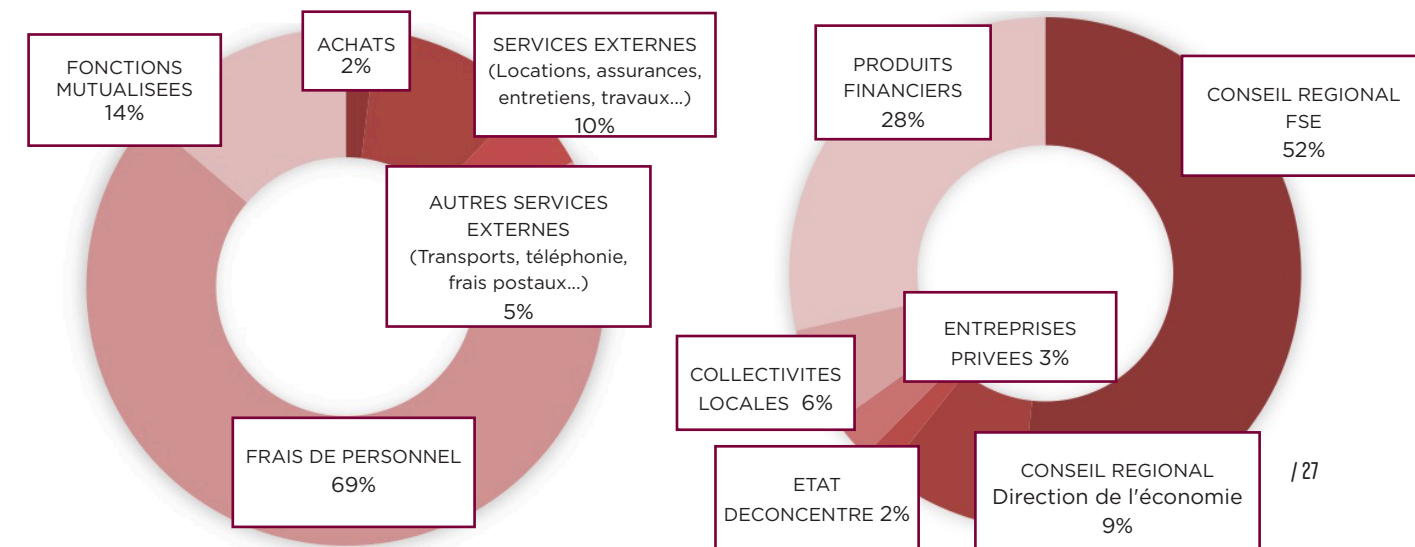
Grâce au soutien de ses partenaires, l'Adie a prêté ou octroyé :

- 2529 microcrédits professionnels pour 9 382 972€
- 454 prêts d'honneur pour 870 972€
- 1221 primes de la Région Auvergne Rhône-Alpes pour 1 751 029€
- 242 primes Quartiers prioritaires pour 363 000€
- 1230 Avances Remboursables du Fonds Région Unie pour 8 867 077€
- Montant moyen octroyé par entreprise (hors FRU et prime QPV) : 5082€

810 microcrédits mobilité pour 2 699 066€
Montant moyen octroyé : 3332€

BUDGET 2021

Avec la participation de ses clients (produits financiers) et de ses partenaires, l'Adie équilibre ses charges grâce aux ressources suivantes :



LES PARTENAIRES

ENGAGÉS AUX CÔTÉS DE L'ADIE EN AUVERGNE RHONE-ALPES

L'action de l'Adie repose sur l'engagement de ses partenaires publics et privés

PARTENAIRES OPERATIONNELS

En contact avec les demandeurs d'emploi, les porteurs de projet ils orientent vers l'Adie des personnes qui pourraient avoir besoin de nos services. Parmi une grande diversité d'acteurs intervenant dans le domaine de l'insertion, du conseil, de la formation, du développement local, l'Adie a développé des relations notamment avec les partenaires suivants :

Aider, Aceisp, Alynéa, Boutique de gestion, Chambre de Commerce et de l'Industrie, Chambre de Métiers et de l'Artisanat, CitésLab, Coopératives d'activité, Couveuses, Fastt, France Active, Initiative France, Mife Loire Sud, Mission Locale, MSA, Pôle emploi, Positiv'Planet, Singa, Urssaf.

PARTENAIRES BANCAIRES

Les partenaires bancaires nous prêtent les fonds nécessaires pour l'octroi des microcrédits et s'engagent à couvrir une partie du risque aux côtés de l'Adie. Grâce à eux, nous participons au développement économique local.

Banque Populaire Auvergne Rhône-Alpes, BNP Paribas, CIC Lyonnaise de Banque, Crédit Agricole Loire Haute-Loire,

Crédit Agricole des Savoie, Crédit Municipal de Lyon, Crédit Mutuel Massif Central.

PARTENAIRES PRIVES

Les partenaires privés participent au financement du fonctionnement de l'Adie :

AG2R La Mondiale, ASSE Coeur Vert, Auvergne Habitat, Azulis Capital, Banque Populaire Auvergne Rhône-Alpes, Banque des territoires Groupe caisse de dépôts, Biomérieux,FAPE Engie, Fondation BNP Paribas, Fondation RATP Ondéa, Fonds de dotation Adie, Rectiphase, Michelin Développement

PARTENAIRES FINANCIERS PUBLICS

Les partenaires publics participent financièrement à nos projets, notamment pour l'accompagnement des entrepreneurs et au développement de l'activité dans la Région

Arche Agglo
Agglo du Pays d'Issoire,
Anct,
Annemasse Agglomération,
Bièvre Isère Communauté,
Billom communauté,
Clermont Auvergne Métropole,
Communauté d'Agglomération Arlysère
Communauté d'Agglomération de Moulins,
Communauté d'Agglomération du Puy en Velay,
Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère,
Communauté de Communes de l'Ouest Rhodanien,
Communauté de Communes de la Côtière à Montluel,
Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain,
Communauté de Communes de Loire Semène
Communauté de Communes de Miribel et du Plateau
Communauté de Communes des Rives du Haut-Allier,
Communauté de Communes du Diois,
Communauté de Communes du Pays de l'Arbresle,
Communauté de Communes Entre Bièvre et Rhône ,
Communauté de Communes Entre Dore et Allier,
Communauté de Communes Les Marches du Velay Rochebaron,
Communauté de Communes Rives de l'Ain, Pays du Cerdon,
Communauté Européenne,
Conseil Départemental de Haute-Savoie,
Conseil Départemental de l'Ain,
Conseil Départemental de l'Allier,
Conseil Départemental de Savoie,
Conseil Départemental du Puy de Dôme,

Conseil Régional Auvergne Rhône-Alpes,
DDCS de l'Ain
DDCS de l'Isère
Fonds Social Européen,
Grand Bourg Agglomération
Grand Chambéry,
Grand Lac Agglomération,
Grenoble Alpes Métropole,
La Fabrique à Entreprendre de St-Etienne Métropole
Loire Forez Agglomération,
Métropole de Lyon,
Montélimar Agglomération,
Montluçon Communauté,
Oyonnax,
Pilat Rhodanien
Préfecture de la Drôme,
Préfecture du Puy-de-Dôme,
Préfecture du Rhône,
Riom Limagne et Volcans,
Roannais Agglomération,
Seynod,
St Etienne
St Etienne Métropole,
Sydec Allier Allagnon,
Thiers,
Valence Romans Agglomération,
Vaulx-en-Velin,
Vénissieux,
Vichy Communauté,
Vienne Condrieu Agglomération





ACTIVITE PAR DEPARTEMENTS

AIN

667 personnes accueillies
165 entreprises financées
66 microcrédits mobilité

ALLIER

370 personnes accueillies
77 entreprises financées
70 microcrédits mobilité

ARDECHE

423 personnes accueillies
101 entreprises financées
34 microcrédits mobilité

CANTAL

96 personnes accueillies
23 entreprises financées
16 microcrédits mobilité

DROME

651 personnes accueillies
142 entreprises financées
62 microcrédits mobilité

ISERE

1492 personnes accueillies
397 entreprises financées
92 microcrédits mobilité

LOIRE

929 personnes accueillies
259 entreprises financées
115 microcrédits mobilité

HAUTE-LOIRE

284 personnes accueillies
71 entreprises financées
31 microcrédits mobilité

PUY-DE-DOME

674 personnes accueillies
222 entreprises financées
100 microcrédits mobilité

RHONE

2599 personnes accueillies
648 entreprises financées
147 microcrédits mobilité

SAVOIE

362 personnes accueillies
107 entreprises financées
22 microcrédits mobilité

HAUTE-SAVOIE

735 personnes accueillies
147 entreprises financées
55 microcrédits mobilité

PLAN STRATÉGIQUE

2022 - 2024 - PRÉPARER LE FUTUR DE L'ASSOCIATION

Ce plan stratégique 2022-2024 s'est construit de façon participative. L'ensemble des collaborateurs ont pu contribuer à l'occasion du grand Tour de France des initiatives. Durant plusieurs mois, en agence ou à distance, chacun a eu l'occasion de faire des propositions afin de construire ensemble l'avenir. Plus de 450 propositions ont émergé de ces travaux de réflexion. Elles ont ensuite été organisées, détaillées et analysées par 7 groupes de travail participatifs afin d'en extraire les lignes de contruction du plan. Il est l'oeuvre de toutes et tous, engagés de longue date ou plus récemment arrivés, bénévoles ou salariés, tous animés par la même volonté : servir au mieux notre mission, celle de rendre l'entrepreneuriat accessible au plus grand nombre partout en France.



Adie proche des entrepreneurs

Nous renforcerons notre proximité et notre proactivité auprès des entrepreneurs, par la personnalisation de nos services, au plus près de leurs besoins et attentes. Nous irons au contact direct, fondement de notre action, pour se faire connaître partout où nous pouvons être utile.



Adie militante

Nous poursuivrons notre engagement de toujours en faveur de la reconnaissance de la création d'activité indépendante comme voie efficace d'insertion, de citoyenneté économique et d'épanouissement, et y intégrerons les défis de la transition écologique et d'une économie de proximité.



Adie efficace

Nous innoverons dans notre offre de service et dans notre organisation pour toucher et accompagner davantage d'entrepreneurs, en mettant au coeur de notre action la relation client.



Adie collaborative

Nous favoriserons la créativité collective, la prise d'initiatives et les coopérations, en interne, avec nos partenaires locaux, nationaux et internationaux, et avec nos clients. Nous accélérerons l'intégration et l'animation des bénévoles, contributeurs essentiels de l'organisation. La créativité et la coopération guideront les actions de chacun.

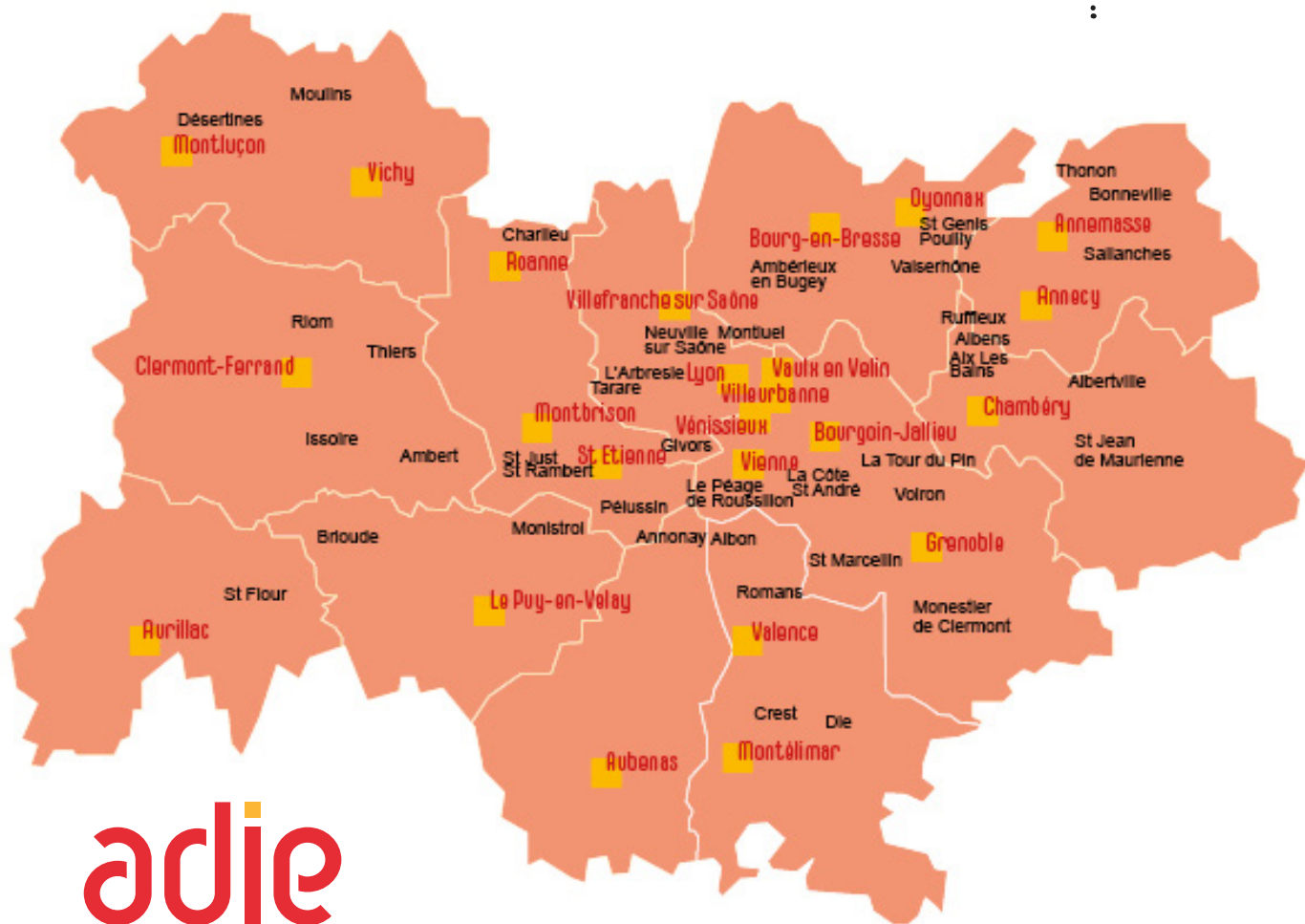
NOS AGENCES DE PROXIMITE

25
AGENCES

52
PERMANENCES

56
SALARIES

134
BENEVOLES



adie

Association pour le Droit
à l'Initiative Économique

Direction régionale
Auvergne Rhône Alpes
2 Avenue Leclerc, Lyon 69007

www.adie.org



Adie



@adieorg

Agence

Permanence